



« Place aux Mardis Noirs !! »

L'Entente Syndicale réunissant le SNP-FO Personnels de Surveillance, La CGT Pénitentiaire, la CFDT-INTERCO Justice, le SNEPAP-FSU, la CFTC-Syndicat Libre Justice et HORIZON Justice, s'est réunie ce jour afin d'établir les nouvelles modalités d'action, face au mutisme du ministère de la Justice et de la direction de l'administration pénitentiaire quant aux revendications des personnels.

Après les premiers mouvements à Fleury-Merogis et Fresnes la semaine dernière, mais également aujourd'hui un peu partout en métropole et en outre-mer, l'entente syndicale est déterminée à durcir le ton dans le but d'obtenir l'ouverture de réelles négociations avec la garde des sceaux sur la base de notre plateforme revendicative.

D'ores et déjà, l'entente syndicale soutiendra toutes les actions locales et régionales initiées cette semaine ainsi que toutes démarches visant à alerter les pouvoirs publics.

De plus, l'entente syndicale appelle l'ensemble des personnels à se mobiliser tous les mardis sur un minimum d'un établissement par direction interrégionale dès 06h30 et ceci à partir du 12 février 2019 !

L'entente syndicale demande à être reçue rapidement par la chancellerie afin d'engager un dialogue social digne de ce nom.

Nous en appelons à la responsabilité du ministère de la Justice quant à la stratégie du pourrissement et de l'ignorance de nos actions par la garde des sceaux et ses collaborateurs, qui pourrait être un jeu dangereux et révélerait une fois de plus une indifférence des personnels dans leur droit à la reconnaissance.

Paris, le 04 février 2019.